

ADHESION ANNUELLE PAR FAMILLE	40 €
--------------------------------------	-------------

COURS INDIVIDUELS (chant et instruments) Le cours de FM est gratuit.											
ENFANTS / ETUDIANTS						ADULTES					
Mensuel X10		Trimestriel X3		Annuel X1		Mensuel X10		Trimestriel X3		Annuel X1	
VLB*	HC*	VLB*	HC*	VLB*	HC	VLB*	HC*	VLB*	HC*	VLB*	HC*
41,10 €	54,90 €	137 €	183 €	411 €	549 €	44,10 €	57,90 €	147 €	193 €	441 €	579 €

COURS COLLECTIFS (Pas de frais d'adhésion annuelle)) Tarif annuel		
Eveil musical : Trois niveaux 3-4 ans / 5 ans / 6 ans	VLB* 35 €	HC* 45 €
Chorale « enfants » (à partir de 7 ans)	VLB* 40 €	HC* 50 €
Classe « Passerelle » Violon (pour les enfants bénéficiant du dispositif « Un Violon dans mon école » ou « DEMOS » (cours collectif de 60 mn avec 4 à 5 enfants)	VLB* 150 € (ou 50€/trimestre)	

VLB* Habitants de Villiers-le-Bel - HC* Hors Commune

<u>MODALITES DE PAIEMENT</u>	
<u>Choix 1 : Paiement en totalité</u>	
- En espèces ou par chèque.	
<u>Choix 2 : Paiement par trimestre (selon échéancier inclus au dossier)</u>	
- Frais d'adhésion de 40 € en espèces ou par chèque.	
- 3 chèques d'un même montant à remettre en même temps le jour de l'inscription et encaissés le 8 septembre 2023, le 8 janvier et le 8 avril 2024.	
<u>Choix 3 : Paiement mensuel (selon échéancier inclus au dossier)</u>	
- Frais d'adhésion de 40 € en espèces ou par chèque à régler le jour de l'inscription.	
- 10 chèques d'un même montant à remettre en même temps le jour de l'inscription et encaissés du 8 septembre 2024 au 8 juin 2025.	
<u>OU</u>	
- Frais d'adhésion de 40 € en espèces ou en par chèque.	
- 10 Virements mensuels d'un même montant effectués du 8 septembre 2024 au 8 juin 2025 conformément à l' Ordre de Virement signé par le titulaire du compte.	
<u>PAS DE PAIEMENT EN ESPECES POUR LES ECHEANCES MENSUELLES</u>	

<u>REDUCTION FAMILLE</u>	
Une remise de 10%** sera accordée pour une 2 ^{ème} personne d'un même foyer.	
Une remise de 20%** sera accordée pour une 3 ^{ème} personne d'un même foyer.	
Une remise de 30%** sera accordée à partir d'une 4 ^{ème} personne d'un même foyer.	
<u>Les remises sont appliquées sur présentation du LIVRET DE FAMILLE</u>	
** Applicable uniquement sur les cours individuels	

N'oubliez pas que la communauté d'agglomération Roissy Pays de France délivre un PASS' CULTURE d'une valeur allant jusqu'à 60€ pour toute personne âgée de moins de 18 ans ou ayant le statut d'étudiant, d'alternant ou d'apprenti et ce, sans conditions de ressources. Pour en bénéficier, suivre les instructions en flashant le QR CODE ci-contre :

